STAGE - AVOCAT - PPI - SERVICE APPLICATION DES PEINES

Mission

Le ou la stagiaire sera affecté-e au sein du service de l'application des peines.

Le service de l'application des peines est constitué de 8 cabinets (magistrat et greffier) ainsi que de deux attachés de justice. Il gère le suivi des mesures de milieu ouvert des condamnés libres (sursis avec mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, libération conditionnelle…) ainsi que des condamnés détenus au centre pénitentiaire du VAL d'OISE.

Le-la stagiaire sera amené-e à :

- Assister aux différents actes des cabinets des juges de l'application des peines, afin de connaître l'ensemble du contentieux traité,
- Participer à la préparation et au suivi des dossiers
- Rédiger des projets de décision

- Effectuer des recherches juridiques
- Assister à un procès à des audiences de la cour criminelle et de la Cour d'assises

DÉBUT :	1er semestre 2027
DATE LIMITE DE RÉPONSE :	15 janvier 2027
NOM DE L'ORGANISME :	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PONTOISE
ADRESSE :	

Informations complémentaires

Consultez l'offre détaillée en pièce jointe.